



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 22 juillet 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'Intragaz, société en commandite relative à l'approbation du montant et de la date d'entrée en vigueur du cavalier tarifaire

Notre dossier : 312-00858

Dossier Régie : R-4034-2018 – Phase 3

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision procédurale D-2020-080, et tel qu'annoncé à sa lettre datée du 5 juin 2020 (C-Énergir-0016), Énergir souhaite informer la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») qu'elle ne compte pas déposer de preuve dans la phase 3 du présent dossier.

Après analyse des pièces révisées¹ et des réponses aux demandes de renseignements² déposées par Intragaz le 15 juillet 2020, Énergir réitère qu'elle appuie sans réserve la demande d'Intragaz telle que formulée et recommande respectueusement à la Régie de l'accueillir selon ses conclusions.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

c. c. M^e Adina Georgescu pour la demanderesse Intragaz (par courriel)
M^e Dominique Neuman pour l'intervenante SÉ-AQLPA (par courriel)

¹ Pièces B-0090 et B-0091.

² Pièces B-0092 à B-0095.